

Communiqué de Presse

Jeudi 28 mars 2013

Des mineurs à la rue

Alors que la trêve hivernale concernant les expulsions locatives et que le plan hivernal d'hébergement d'urgence ont été prolongés jusqu'au 31 mars 2013, des mineurs étrangers ont été contraints de retourner dormir dans la rue dès le 25 mars.

Le gymnase Buisson Saint Louis qui accueillait pour la nuit une trentaine de jeunes majeurs et mineurs a en effet fermé ses portes dimanche dernier.

Les températures nocturnes glaciales sont donc un danger supplémentaire pour ces jeunes, isolés et sans ressources, souvent en attente d'une protection à laquelle ils ont pourtant droit.

Certains, dont les documents d'état civil de leur pays d'origine attestant leur minorité sont contestés, se retrouvent dans une situation ubuesque. Les services de la protection de l'enfance refusent de les prendre en charge si les évaluations de leur situation, reposant sur des critères contestés, concluent à leur majorité. D'autres sont en attente d'évaluation. Mais une fois à la rue, ces jeunes, déboutés ou en attente d'un rendez-vous, se voient également refuser l'accès aux dispositifs d'accueil d'urgence, leurs papiers les désignant mineurs ! Ces dispositifs d'urgence n'accueillent en effet que des familles ou des majeurs.

Ces situations paradoxales sont absurdes mais surtout révoltantes : elles renforcent la fragilité de ceux qui sont le plus vulnérables et les exposent à de grands périls.

Au-delà des débats institutionnels et politiques, la protection de ces mineurs relève pourtant d'un impératif juridique et moral : les laisser dormir dans la rue, par grand froid, mais pas seulement, est en contradiction avec certaines de nos valeurs les plus fondamentales, édictées par des traités internationaux dont la France est signataire.

Hors La Rue
70 rue Douy Delcupe
93100 Montreuil
01 41 58 14 65
06 86 85 99 83